**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** République démocratique du Congo

**TYPE DE RAPPORT :** ANNUEL

**PERIODE DE RAPPORT :** 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet :** Le Droit des femmes à la Protection et à la Participation pour l’Egalité et la Paix autour des mines artisanales du Sud Kivu  **Numéro Projet / MPTF Gateway :** PBF/IRF-317-00118939 | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  - Bureau Conjoint des Nations unies aux Droits de l’Homme (BCNUDH) (Agence coordonnatrice)  - Organisation internationale pour les migrations (OIM)  - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) |
| **Date du premier transfert de fonds :** 29 Novembre 2019  **Date de fin de projet :** 28 Novembre 2021  **Le projet est-il dans ses six derniers mois de mise en œuvre ?** OUI | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**  **Agence récipiendaire Budget**  **BCNUDH $ 584.352,00**  **OIM $ 457.824,00**  **UNESCO $ 457.824,00**  **Total PBF $ 1.500.000,00**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 61%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 1 200 000 USD (**80%)**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 55.48USD. | |
| Marqueur de genre du projet **: 3**  Marqueur de risque du projet **: 1**  Domaine de priorité de l’intervention PBF **(« PBF focus area ») :**  **Accès équitable aux services sociaux** | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : **Charlotte Songue – Coordonnatrice Projet BCNUDH**   * Mathilde Mihigo, BCNUDH * Richard Matsipa, UNESCO * Ure Afra Sophie, OIM   Rapport approuvé par : Abdoul Aziz Thioye, Directeur du BCNUDH (Agence Lead).  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : Oui | |

**Partie 1 : Progrès global du projet**

**Etat global de mise en œuvre du projet : (1500 mots)**

En cette deuxième année de mise en œuvre du projet conjoint, les partenaires de mise en œuvre des trois agences des Nations Unies ont continué le travail dans les trois piliers du projet, en collaboration avec les ministères du genre, des mines et de la communication.

Les travaux de construction de la Case de la Femme sont achevés, avec l’ameublement, l’installation du kit solaire et de la citerne d’eau de pluie, et les travaux de montage du pylône de la radio et de d’installation acoustique du studio d’enregistrement sont terminés.

L’identification des femmes minière artisanale, leur formation et encadrement ont résulté en la mise en place de 2 Coopératives Minières de femmes à Kigulube et Nzovu. Les inspectrices des mines ont été formées en tant qu’Officier de la Police Judiciaire à compétence restreinte dans toute la province du Sud-Kivu.

Les cliniques médicales et juridiques CH Chahi et ACPD ont renforcé l’accès des victimes aux services de prise en charge holistique. La réinsertion socioéconomique a favorisé la relance économique et l’autonomisation de la femme de Kigulube.

Les réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique du projet se sont tenues respectivement le 15 juin 2021 à Kinshasa en visio-conférence avec Bukavu, et les 6 – 7 juillet 2021 à Bukavu, le Comité de Pilotage du projet étant présidée par la nouvelle ministre du genre, famille et enfant, installée en avril 2021. Les staffs des agences des Nations Unies recrutés / assignés au projet, ont mené des missions régulières de suivi de la mise en œuvre des activités à Kigulube.

**Evénements importants liés au projet prévu au cours des six prochains mois : (1000 mots)**

Une visite d’inauguration des ouvrages est prévue à Kigulube au mois de novembre 2021, et un film sur les réalisations du projet.

Et la dernière réunion de Comité de Pilotage sera tenue pour une meilleure clôture du projet.

Des enquêtes de perception ont été lancées afin d’obtenir le niveau de satisfaction des bénéficiaires directs et de la communauté. S’en suivra une évaluation finale externe du projet.

Une audience foraine des tribunaux civils et militaires de Bukavu est prévue à Kigulube pour juger les auteurs de violences sexuelles déjà auditionnés.

Les activités de la radio communautaire seront lancées avec la campagne de sensibilisation sur les VSBG ainsi que le vivre ensemble en paix, autour des sites miniers.

Les Associations Villageoises d’Epargne et de Crédits (AVEC) seront mises en place, avec des activités génératrices de revenus de 35 femmes vulnérables, victimes réinsérées et femmes des coopératives minières, et la réinsertion de 67 victimes.

**Principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a contribué : (1500 mots)**

La restauration de la gouvernance minière a permis la réhabilitation par les bénévoles, de la piste d’atterrissage de Nzovu qui était fermée depuis plus de 18 ans, au regard du risque de détournement des 10 tonnes de minerais abandonnés dans la zone. Depuis août 2021, les vols ont été relancés et chaque semaine, un vol est affrété pour la livraison de marchandises de Bukavu vers Nzovu, et le transport de minerais vers Bukavu. Et il s’observe aussi, une nette amélioration de la qualité de la participation des femmes dans les activités minières à travers les coopératives des femmes mises en place.

Chaque bénéficiaire de la réinsertion socio-économique dans la filière dont elle/il avait déjà la maitrise, a pu asseoir rapidement ses activités et en tirer des bénéfices, bien que limitées à cause des difficultés liées à l’éloignement avec les lieux d’approvisionnement. Un changement progressif a été observé en termes de gestion des revenus et de contribution à l’épanouissement social et l’autonomisation des bénéficiaires.

Bien que le changement de comportement soit un long processus, le fait pour les hommes et les femmes de s’impliquer dans la campagne de sensibilisation et des causeries éducatives sur le genre et les VSBG est un signe positif. Aussi, la population fait le suivi et partage régulièrement des informations sur l’évolution des travaux du projet, et organise des travaux communautaires d’entretien de la route qui mène vers la Case de la Femme.

**Impact humain réel du projet : (2000 mots)**

Parmi les enfants des ménages résidant sur l’axe Nzovu, il avait été observé des cas de Kwashiorkor, maladie provoquée par un manque de protéines et par la malnutrition. La création des coopératives minières artisanales, a sensiblement amélioré les revenus des 250 femmes membres, voire l’alimentation des enfants, diminuant ainsi les cas de Kwashiorkor.

Une bénéficiaire a créé une association des femmes vulnérables (35 membres). Elle déclare avoir été motivée par le désir de réduire la vulnérabilité des femmes autour d’elle. Avec les produits de son petit commerce à savoir des beignets faits de farine de froment et l’agriculture, elle a fait entretenir son champ, au profit de l’association. La vente des produits du champs a permis d’acquérir un étang piscicole qui sert l’association. Elles ont une caisse interne où chaque femme dépose 1000fc à chaque rencontre.

Une autre femme abandonnée par son époux après toute la violence qu’elle a subi, bénéficiaire de la prise en charge holistique, a ouvert un atelier de couture. Elle offre une formation en coupe et couture, et encadre maintenant 20 autres femmes vulnérables de Kigulube. Elle déclare avoir été « sauvée » par le projet.

Les trois enfants remis à l’école, ont poursuivi leurs études et leur vie sociale et familiale s’est considérablement améliorée grâce à l’appui apporté par le projet à leurs familles. Une d’elle a dit reprendre gout aux études et compte devenir enseignante et sensibilisatrice sur les droits de femmes.

Les policiers et autorités coutumières formés par le projet, transfèrent pour médiation à la clinique juridique, les dossiers liés aux conflits communautaires et ne relevant pas du domaine pénal. Les 16 cas de médiation résolus par la clinique juridique : dettes de minerais, propriété d’armes de chasse, conflit de sites miniers, mariage, ont emmené les autorités coutumières à envisager l’octroi d’une parcelle à l’ONG pour une permanence de la clinique juridique à Kigulube. La population quant à elle, s’est engagée à contribuer à la construction de la clinique juridique.

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

**Résultat 1 : La participation des femmes et des filles à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières de Shabunda, et la protection de leurs droits sont systématisées et permettent un renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube (BCNUDH et UNESCO).**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les travaux de construction de la case de la femme par l’UNESCO, sont au stade de finition avec la pose du kit solaire, de la citerne d’eau et l’ameublement.

Les travaux de montage du pylône de la radio communautaire sont terminés, de même que l’aménagement acoustique du studio, en attente de l’installation des émetteurs et autres équipements. Le recrutement et la formation des 8 prestataires de la radio ont aussi été organisés : 5 hommes et 3 femmes formés dans la prévention des VSBG, le rôle de la radio communautaire et la promotion du vivre ensemble en paix.

Women of Africa a formé 50 femmes et 30 hommes vecteurs de changement à Kigulube, qui s’impliquent au quotidien dans la lutte contre les violences : 112 causeries éducatives organisées sur les VSBG et sur le vivre ensemble, atteignant 2187 personnes dont 1378 femmes et 809 hommes. Ces femmes constituent des relais actives sur le terrain emmenant les hommes à travailler ensemble avec les femmes

L’UNESCO a créé un cadre d’échange constitué de 24 femmes et 16 hommes sur la paix et la résolution pacifique des conflits à Kigulube. Et 35 femmes sont déjà identifiées et seront formées et appuyées dans leurs initiatives de petites activités génératrices de revenus et leur regroupement dans Associations Villageoises d’Epargne et de Crédit.

Les populations de Kigulube ont désormais accès à une bibliothèque communautaire de droit et aux mécanismes alternatifs de prise en charge juridique et d’orientation grâce à la clinique juridique mise en place dans le cadre du projet. En effet, 3801 personnes dont 2000 hommes, 350 garçons, 1200 femmes et 251 filles qui ont été prises en charge par la clinique ACPD, parmi lesquelles 207 victimes, dont 136 des violences sexuelles : 96 femmes, 31 filles, 09 garçons, auditionnés par les magistrats de l’Auditorat Militaire Supérieur de Bukavu, Auditorat Militaire de Garnison d’Uvira et Parquet de Grande Instance de Kamituga qui ont reçu l’appui du BCNUDH lors des 2 missions d’enquêtes judiciaires, parmi les 207 victimes, des cas commis par des civils, des membres de groupes armés et des FARDC.

Au Centre Hospitalier CHAHI, ont été reçu pour consultations, soins médicaux, et examens para cliniques, 825 patients : 110 hommes, 682 femmes, 25 filles, 3 garçons, et 8 cas de VIH-SIDA. Puis ont été référés et reçus au service psychosocial, 634 patients : 385 patients d’autres cas, et 270 victimes de VBG donc 8 hommes, 249 femmes, 13 filles. Et 33 victimes dont 4 filles, 24 femmes et 5 hommes, ont bénéficié de la réinsertion socio-économique dans le petit commerce, l’élevage de chèvre et porc, la fabrication de savons, la coupe et couture et la boulangerie. Les victimes mineures ont reçu des kits scolaires, et leurs parents, un kit pour une activité commerciale afin de continuer la prise en charge scolaire.

Les membres du Club des Droits de la Femme ont créé des antennes dans 10 axes du groupement, de 15 membres chacune avec 2 femmes et 1 homme points focaux, et ont mené 10 séances de sensibilisation dans leurs villages, atteignant 471 personnes dont 359 femmes et 112 hommes. Aussi, ces points focaux ont été associés aux séances de sensibilisation dans les 4 écoles et un club de droits de l’homme pour les élèves installé : de 189 élèves, dont 154 garçons et 35 filles de classes terminales, et 8 enseignants et 4 préfets des écoles. Et 110 garçons et 80 filles ont été sensibilisés dans 2 autres complexes scolaires et au marché central de Kigulube.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** (Limite de 1000 caractères)

Les activités d’assistance holistique aux victimes de VBG sont destinées aux hommes, aux femmes, aux garçons et aux filles de Kigulube et ses environs. Donc les besoins spécifiques de chaque victime sont pris en compte dans l’ensemble des services qui leur sont proposés à chaque volet : médical, psychosocial, juridique et socio-économique.

Par ailleurs, les participants identifiés pour les formations et les sensibilisations incluent aussi bien les femmes, hommes, garçons et filles, permettant ainsi de renforcer une compréhension commune de la problématique du genre, et sont en français et swahili et en la dialecte locale Kirega pour une meilleure compréhension de tous.

La construction de la case de la femme vient compléter le dispositif d’autonomisation de la femme, d’information et de communication de tous les habitants, et le rééquilibrage des opportunités pour les femmes, afin que leurs besoins soient proprement identifiés et pourvus de manière durable dans leurs communautés, et assurer l’inclusion de tous les membres de la communauté dans le débat social.

**Résultat 2 : La légalité et la traçabilité dans les chaînes d’approvisionnement sont renforcées et les conditions de vie et de travail des femmes et communautés dans le secteur minier sont améliorées afin de renforcer la stabilité et la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les 2 premières coopératives minières artisanales des femmes, dont la COMIFEKI (Coopérative Minière des Femmes de Kigulube) et la COMIFENZO (Coopérative Minière des Femmes de Nzovu) ont été installées avec l’appui de l’OIM, et sont opérationnelles dans la zone du projet, avec une autorisation de fonctionnement du gouvernement.

Les agents locaux des mines ont été formés et équipés, y compris en GPS et matériel informatique, pour le contrôle systématique des chaînes d’approvisionnement des minerais installées dans la zone et se sont assurés du respect des normes nationales de la RDC, les normes régionales de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et les normes internationales de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

Les inspectrices des mines (OPJ à compétence restreinte dans l’exploitation minière artisanale), ont été formées à Bukavu, pour faire respecter les textes légaux et les règlements miniers en vigueur en RDC tout en cherchant les infractions et les réprimer.

Les Sous-Comité Local de Suivi des activités minières (SCLS) à Kigulube et du Sous Sous-Comité Local de Suivi des activités minières (SSCLS) à Nzovu ont été installés et accompagnés.

Un expert technique de l'OIM sur le commerce responsable des minéraux accompagne les coopératives minières existantes à Kigulube et Nzovu, et les a formés en intégration du genre : 60 personnes dont 44 femmes. Les femmes ont ainsi intégré les postes de gestion de l’administration, des finances et de la gestion logistique dans 10 coopératives minières artisanales.

Une mission conjointe a été organisée pour la première mission de qualification des inspectrices des mines formées. 13 sites miniers ont été qualifiés « Vert », dont quatre sites aurifères et neuf sites stannifères, ce qui a permis l’installation des 2 chaînes d’approvisionnement des minerais propres et libres de tous conflits, et de bénéficier des redevances minières, pour financer les projets de développement local. Des recommandations techniques appropriées ont été faites au gouvernement provincial pour des mesures d’évacuation dans les conditions normales de traçabilité, des 10 tonnes de minerais abandonnés par manque de chaînes d’approvisionnement des minerais.

Le système d’étiquetage des minerais a été installé par l’ITSCI (ITRI Tin Supply Chain Initiative), partenaire de la RDC dans l’exploitation minières artisanale, en charge d’étiquetage et traçabilité des chaines d’approvisionnement des minerais vers les entités de traitement.

Un cadre de concertation comprenant 225 femmes, regroupant les agents étatiques, les acteurs de la société civile et les femmes minières, a été installé et formé par le partenaire ADBA à Kigulube centre, avec 10 cellules jumelles dans les villages autour de Kigulube, pour des questions spécifiques liées au genre dans l’exploitation minière, et rapportera au niveau du SCLS et du SSCLS.

Le BCNUDH a formé 30 commandants et officiers des FARDC et PNC, nouvellement affectés à Kigulube sur les mécanismes de protection et de prévention des violations des droits de l’homme, et droits économiques sociaux et culturels (DESC) du 24 – 27 octobre 2021 à Kigulube. A l'issue de la formation, 18 commandants d'unité ont signé les actes d'engagements pour la lutte contre les VSBG.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** (Limite de 1000 caractères)

A travers les coopératives minières artisanales créées et installées au profit des femmes actives dans l’exploitation minière artisanale, les femmes participent sans discrimination et sur le même pied d’égalité que les hommes, dans le secteur d’exploitation minière artisanale. Elles ont pris part aux différentes réunions organisées par le SCLS et/ou le SSCL et participent aux prises de décisions et recommandations visant à améliorer le secteur minier de la zone du projet. Les coopératives regroupant les femmes ont leurs sites miniers d’exploitation propres.

Leur intégration dans les coopératives minières, pour assurer l’égalité entre les hommes et les femmes dans l’exploitation minière, et la présence des femmes inspectrices des mines, ajouté à la formation sur les DESC des policiers et militaires, vont contribuer à redresser l’équilibre homme – femme et assurer leur pleine protection et participation dans ce secteur, du point de vue des femmes elles-mêmes, et leur pleine contribution dans le développement socio – économique de Kigulube.

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Cinq (5) missions de suivi des partenaires et des activités ont été réalisées (mars, avril, mai, septembre et novembre 2021). En outre, des rencontres avec les autorités locales, les forces de sécurité et leaders locaux ont été organisées pour discuter de l’évolution des activités ainsi que leurs recommandations. Ces derniers ont fait un plaidoyer pour une adduction d’eau à Kigulube près de la case de la femme. Une mission de suivi et d’orientation sur les aspects financiers de cette demande a été organisée par le BCNUDH en avril 2021, et la proposition du projet a été soumise à la MONUSCO. | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?  *OUI*  **Résultat 1** : 600 femmes et hommes participent activement à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières à travers la radio communautaire et la case de la femme.   * + 1. Au moins 600 femmes sont impliquées dans la prévention / résolution des conflits liés a exploitation minière   1.2.1 Au moins 600 femmes ciblées qui estiment que leurs conditions de vie sont améliorées par des bénéfices socio-économiques dans les activités minières  1.3.1 Au moins 700 femmes et filles estiment que leurs droits sont mieux protégés et promus par le Club des droits des femmes  1.4.1 Au moins 50% des victimes sont enregistrées pour l’assistance holistique en matière de VSBG.  **Résultat 2** : Au moins 50% des bénéficiaires ciblés, femmes qui estiment que leurs droits et leurs conditions de vie se sont améliorés dans le secteur minier par la légalité et la traçabilité dans les chaînes d’approvisionnement  2.1.1. Au moins 300 femmes participent activement dans la gestion et aux prises des décision dans les mines artisanales  2.2.1 Au moins 50% de cas de contentieux enregistrés en matière minière impliquant les femmes  2.2.2 Au moins 500 femmes estiment que leur droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?  *En cours.* |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  *Non*. | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 44 796.79 USD  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:  *Les agences sont dans le processus de sélection de l’évaluateur.*  *Les TDR d’évaluation finale ont été finalisé et publiés. La sélection des candidats est en cours.* |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur : Montant ($):  **RAS** **RAS**  *Une proposition de projet d’adduction d’eau a été déposée à la MONUSCO (CVR / DDR) pour financement* |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? | *Des retards importants ont été enregistrés dans la mise en œuvre des activités du projet en raison des difficultés rencontrées pour se déplacer dans la zone du projet à cause de l’état de dégradation avancée de la route Bukavu - Kigulube. L’option de la voie aérienne a été la seule issue pour le staff des NU, et souvent pour les partenaires. Cela a souvent entraîné des coûts supplémentaires : des frais de mission imprévus pour les experts et les partenaires, et le paiement de vols spéciaux à la suite de l'annulation de vols réguliers de l'UNHAS, notamment lors de la mission de qualification des sites miniers. Cela a eu un impact sur le budget global du projet et a réduit la quantité d'équipements fournis aux bénéficiaires.*  *La dégradation de la route entrainant l’augmentation du cout habituel du transport et de la manutention routière, les partenaires des cliniques médicales et juridiques ont dû payer des couts supplémentaires pour acheminer par route leurs matériels à Kigulube, entrainant ainsi la rupture momentanée des fonds pour des activités substantielles d’assistance aux victimes.*  *La pandémie à COVID-19 a globalement impacté la mise en œuvre des activités du projet. Les mesures de restriction imposées sous l’état d’urgence par les autorités congolaises au mois de mars 2020, avaient retardé la visite du site du projet. Ceci a emmené les agences à requérir une extension sans cout du projet, afin de permettre de rattraper les mois perdus, achever la réalisation des activités et atteindre ses objectifs, d’ici novembre 2021.*  *L’éruption volcanique survenue à Goma a négativement impacté la mise en œuvre du projet en suspendant 3 activités importantes planifiées du 25 au 28 mai 2021 (visite des chefs d’agences et partenaires étatiques nationaux et internationaux a Kigulube le 25, 2ème réunion du Comité de pilotage le 26, 2ème réunion du comité technique du 27 au 28).* |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19. (veuillez déclarer uniquement les NOUVELLES dépenses depuis le dernier cycle de rapport)*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$00

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

Au cours de la période du rapport, les activités du projet ont connu une exécution régulière, avec la prise en compte du contexte sanitaire à travers les mesures de protection pendant toutes les réunions, missions et formations : distanciation physique, achat et distribution de gels hydroalcooliques et désinfectants.

Particulièrement, l’équipe du projet était obligée de réduire le nombre de voyageurs par vol, afin de respecter la distanciation physique pendant les voyages.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**NSTR**

**Partie V : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Données de Base** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Résultat 1  La participation des femmes et des filles à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières de Shabunda, et la protection de leurs droits sont systématisées et permettent un renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube | Indicateur 1.a  Pourcentage de femmes et filles qui participent activement | **0** | **600 femmes et hommes**  Au moins 60% des bénéficiaires ciblés (360) | **Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois** | **ON TRACK**  Au total 3009 personnes atteintes, donc 419 qui participent activement : 69.83% des 600 femmes et hommes.  112 causeries éducatives sur les VSBG organisées en récurrence dans le Groupement Bamuguba-Sud ; au total 2187 bénéficiaires dont 1378 femmes et 809 hommes sensibilisés à travers les causeries éducatives.  Au total 822 hommes/garçons, femmes/filles (189 élèves+ 12 autorités scolaires bénéficiaires de sensibilisations dans les écoles et membres de clubs de droits de l’homme ; 471 bénéficiaires de sensibilisations par les clubs de droits de femmes ; 150 membres de clubs de droits de femmes) |  |
| Produit 1.1  Le leadership féminin dans la résolution des conflits, le droit à la participation des femmes à tous les niveaux sont renforcés. | Indicateur 1.1.1  Nombre de femmes impliquées dans la prévention / résolution des conflits liés a exploitation minière | **0** | **Au moins 600 femmes** | Après 12 mois du démarrage du projet, et au **18e** mois | **ON TRACK**  373 femmes et filles, donc 62.16% des 600, le décompte étant en cours.  135 femmes/filles dont 100 femmes membres de clubs de droits de femmes dans les communautés et 35 filles membres de clubs de droits de l’homme dans les écoles  40 personnes du cadre d’échange créé, sont formées sur la culture de la paix, la CCC, le genre et les VSBG.  80 vecteurs de changement (50 femmes et 30 hommes) formés sur la CCC, le Genre, les VSBG et la culture de la paix  Un cadre d’échange mis en place ;  190 élèves dont 110 garçons et 80 filles ont bénéficiés de la sensibilisation ;  Les structures communautaires de gestion de la radio communautaire (18 membres du conseil d’administration) et de la case de la femme (9 membres dont 1 homme) sont en train d’être mise place.  40 membres du Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de Kigulube et 20 du Sous Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de 20 membres de Nzovu, ont été formés, installés et sont opérationnelles dans la zone du projet, avec 40 femmes des 2 coopératives minières féminines, et 44 femmes ayant intégré d’autres coopératives minières |  |
| Produit 1.2  Les conditions de vie et de travail des femmes ainsi que leur participation aux bénéfices socio-économiques dans les activités minières, sont améliorées. | Indicateur 1.2.1  Nombre de femmes ciblées qui estiment que leurs conditions de vie sont améliorées. | 0 | Au moins 600 femmes | 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois | **ON TRACK**  33 victimes dont 4 filles, 24 femmes et 5 hommes, ont été réinsérées socio – économiquement dans les filières du petit commerce ; élevage de chèvre et porc ; et fabrication de savons ; mais aussi 3 victimes mineures ont reçu des kits scolaires et leurs parents ont reçu un kit pour AGR.  Identification participative en cours, des 50femmes bénéficiaires de la réinsertion socioéconomique, au sein des Associations Villageoise d’Epargne et de Crédit.  Ces 50 Femmes seront intégrées dans les AVEC plus les 100 qui seront insérées par CH CAHI. Chaque AVEC aura donc 30 membres |  |
| Produit 1.3  Les droits des femmes et filles des communautés des zones minières sont promus et protégés | Indicateur 1.3.1  Nombre de femmes et filles qui estiment que leurs droits sont mieux protégés et promus. | 0 | Au moins 700 femmes et filles | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois | **ON TRACK**  1463 femmes et fillesestiment que leurs droits sont mieux protégés et promus, 209%  Pour la promotion des droits des femmes et des filles : 394 femmes/filles dont 359 bénéficiaires de sensibilisation et 35 filles – élèves des écoles et membres de clubs de droits de femmes)  10 clubs de droits de femmes (150 membres dont 100 femmes et 50 hommes) et 4 clubs de droits de l’homme dans les écoles sont en place (40 membres dont 12 filles et 28 garçons) et fonctionnels.  Pour la protection des droits à la santé, au recours judiciaire, et les droits économiques et sociaux :  825 patients reçus par le volet médical dont 682 femmes, 110 hommes, 25 filles et 3 garçons  754 patients reçus par le volet psychosocial dont 634 femmes, 102 hommes, 18 filles  3801 visiteurs(e)s reçues par le volet juridique dont 1200 femmes, 2000 hommes, 251 filles, 350 garçons  33 bénéficiaires de la réinsertion socio – économique dont 24 femmes, 5 hommes et 4 filles  250 femmes minières membres des 2 coopératives minières |  |
| Indicateur 1.3.2  Pourcentage des victimes des cas de VBG enregistrées | 0 | Au moins 50% des victimes enregistrées | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e moi | **ON TRACK**  **59.39% des victimes**  270 victimes de VBG donc 8 hommes, 249 femmes, 13 filles.  136 VVBG ont reçu l’assistance judiciaire dont 96 femmes, 31 filles et 9 garçons  29 victimes ont reçu une prise en charge holistique des 4 services : médical, psychosocial, juridique, économique.  825 patients reçus par le volet médical dont 682 femmes, 110 hommes, 25 filles et 3 garçons  754 patients reçus par le volet psychosocial dont 634 femmes, 102 hommes, 18 filles  3801 visiteurs (e)s reçues par le volet juridique dont 1200 femmes, 2000 hommes, 251 filles, 350 garçons  33 bénéficiaires de la réinsertion socio – économique dont 24 femmes, 5 hommes et 4 filles  270 VVBG ont reçu la prise en charge médicale et psychosociale dont 249 femmes, 8 hommes et 13 filles  136 VVBG ont reçu l’assistance judiciaire dont 96 femmes, 31 filles et 9 garçons  29 victimes ont reçu une prise en charge holistique (médicale, psychosociale avec 4 séances au moins, juridique et réinsertion socioéconomique et celles ayant bénéficiées du jugement contre Kokodikoko) |  |
| Résultat 2  La légalité et la traçabilité dans les chaînes d’approvisionnement sont renforcées et les conditions de vie et de travail des femmes et communautés dans le secteur minier sont améliorées afin de renforcer la stabilité et la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube | Indicateur 2.1  Pourcentage de femmes qui estiment que leurs droits et leurs conditions de vie se sont améliorés | 0 | Au moins 50% des bénéficiaires ciblés | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois  Rapport de mise en œuvre / d’évaluation ; Enquêtes de perception | **ON TRACK**  51.45% de femmes  450 femmes identifiées dans les sites miniers au début du projet  250 femmes actives ont été identifiées et briefées sur le pilier gouvernance minière.  33 victimes (sur 100 prévues) dont 24 femmes et 5 hommes, et les parents des 4 filles, ont été réinsérées socio – économiquement dans les filières porteuses, améliorant ainsi leur condition de vie, et celles de leurs enfants victimes mineures |  |
| Produit 2.1  La gouvernance institutionnelle et communautaire est améliorée. | Indicateur 2.1.1  Nombre de femmes qui participent activement dans la gestion et aux prises des décision dans les mines artisanales | 0 | Au moins 300  Femmes | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois | **ON TRACK**  330 personnes  250 femmes actives ont été identifiées et briefées sur le pilier gouvernance minière.  40 femmes parmi les 250 actives dans l’exploitation minière artisanale ont été identifiées dans les sites miniers et ont bénéficié de deux sessions de formations.  2 coopératives minières artisanales : la COMIFEKI (Coopérative Minière des Femmes de Kigulube) et la COMIFENZO (Coopérative Minière des Femmes de Nzovu) regroupant 60 des femmes actives dans l’exploitation minière artisanale de la zone du projet ont été créées et sont opérationnelles dans leurs propres sites miniers d’exploitation, et en voie d’extension du nombre des membres.  Deux coopératives minières artisanales dont la COMIFEKI (Coopérative Minière des Femmes de Kigulube) et la COMIFENZO (Coopérative Minière des Femmes de Nzovu) regroupant 60 des femmes entant que membres des comités de gestion et 250 femmes entant que membres ordinaires. Ces coopératives minières artisanales de créées et installées sont opérationnelles dans leurs propres sites miniers d’exploitation.  20 inspectrices des mines qui participent à la qualification des sites miniers et 2 observatrices de la société civile thématique mines, formées  40 membres du Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de Kigulube et 20 du Sous Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de 20 membres de Nzovu, ont été formés, installés et sont opérationnelles dans la zone du projet |  |
| Produit 2.2  Les droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers. | Indicateur 2.2.1  Pourcentage de cas résolus, en matière de droits économiques, sociaux et culturels autour des carrés miniers | **0** | Au moins 50% de cas de contentieux enregistrés | A la fin du projet | **ON TRACK**  17.58% de cas résolus ; le décompte étant en cours.  Sur 91 incidents enregistres, 16 ont été résolus. |  |
| Indicateur 2.2.2  Nombre de femmes qui estiment que leur droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers. | **0** | Au moins 500 femmes | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois  Rapports de mise en œuvre / d’évaluation ; Enquêtes de perception | **ON TRACK**  1535 femmes/filles (100 membres clubs de de droits de femmes, 12 filles membres de clubs dedroits de l’homme dans lesécoles et 934 femmes, 489 filles (parmi lesquels - bénéficiaires de sensibilisations par les clubs de droits de femmes. |  |